

NE DONNEZ PAS DE PAIN AUX CANARDS

**CELA GÉNÈRE DES MALADIES
ET PEUT LES TUER**

**Le pain ne convient pas
aux oiseaux sauvages**



- Les oiseaux ne peuvent pas digérer le pain.

Il provoque des gonflements dans l'estomac et des maladies de foie. Il engendre des problèmes osseux, avec une malformation des ailes chez les canards et les cygnes qui les empêche de voler.

- Les oiseaux perdent l'habitude de se nourrir seuls dans la nature.

- Les plus touchés sont les poussins qui seront malformés.

En effet, pour une bonne croissance, ils doivent surtout ingérer des protéines, tels les insectes.

Les conséquences sont aussi environnementales.

Le pain jeté dans l'eau s'accumule au fond.

L'eau devient alors plus pauvre en oxygène et des maladies peuvent se développer.

L'article 120 du règlement sanitaire départemental prévoit l'interdiction de « jeter ou déposer des graines ou nourriture en tous lieux publics pour y attirer les animaux errants, sauvages ou redevenus tels, notamment les chats ou les pigeons » .

La même interdiction s'applique « aux voies privées, cours ou autres parties d'un immeuble lorsque cette pratique risque de constituer une gêne pour le voisinage ou d'attirer les rongeurs » .



Vous trouvez un animal sauvage
en détresse =>
sos.paca@lpo.fr